

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Bildung und Forschung
Schlagworte	Grundschulen
Akteure	Amsler, Christian (SH, fdp/plr)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bildung und Forschung, Grundschulen, 2014 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Bildung und Forschung	1
Grundschulen	1

Abkürzungsverzeichnis

EDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
PER Plan d'étude romand

CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
PER Plan d'étude romand

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Grundschulen

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 12.04.2014
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Lehrplan 21**, équivalent alémanique du Plan d'étude romand (PER), a essuyé de nombreuses critiques. Alors que le PER est entré en vigueur en 2013, le Lehrplan 21 ne devrait être appliqué qu'entre 2017 et 2019. Les nombreuses difficultés rencontrées s'expliquent principalement par le nombre élevé de cantons qui doivent adhérer à ce programme d'harmonisation. L'objectif de ce plan d'étude alémanique est de définir les différentes compétences qui doivent être atteintes par l'élève au sein des branches principales. En Suisse allemande, ce plan d'étude a soulevé le débat du côté des enseignants, des pédagogues autant que du côté des parents, avant d'être récupéré par la sphère politique. En effet, il a souvent été comparé à un «fourre-tout» illisible, inutilisable et surtout inapplicable. Par conséquent, plusieurs groupes ont entamé une récolte de signatures dans différents cantons, comme par exemple Argovie, Bâle-Campagne, Schwyz ou encore St-Gall. Un seul leitmotiv : sauver une école de qualité. La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), par l'intermédiaire de Christian Amsler, a d'ailleurs haussé le ton pour indiquer qu'il n'était, désormais, plus question de discussion, mais véritablement d'application. Au final, après huit ans de travail et d'infinies pérégrinations, l'intervention des milieux politiques devrait encore mettre des bâtons dans les roues de la mise en œuvre du Lehrplan 21.¹

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 23.04.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Lehrplan 21**, équivalent du programme HarmoS outre-Sarine, anime les débats sur l'école obligatoire et son harmonisation depuis plusieurs années. En 2016, plusieurs cantons vont se prononcer, à travers un vote populaire, sur ce programme d'harmonisation. Christian Amsler (SH, fdp), président de la Conférence des directeurs cantonaux d'instructions publiques des cantons alémaniques (EDK), s'est dit confiant sur les résultats de ces votations. En effet, il estime que la majorité de la population devrait reconnaître la nécessité d'une harmonisation scolaire. La Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures s'est prononcée sur la question en avril 2016. Elle a largement refusé une initiative qui souhaitait empêcher l'application de ce programme d'harmonisation. En outre, le débat s'est principalement localisé au niveau de l'« orientation compétence » du Lehrplan 21. Cette caractéristique a ravivé les discussions liées à l'évaluation des élèves.²

1) Presse du 08.11.2014; Presse du 12.04.2014; NZZ, 11.1.14; BLZ, NZZ, 23.1.14; NZZ, 27.1.14; TA, 31.1.14; LZ, 17.2.14; WW, 27.2.14; TG, 29.3.14; BZ, TA, 3.4.14; SO, 13.4.14; BZ, 15.4.14; LZ, 16.4.14; TA, 26.7.14; BaZ, NZZ, 6.8.14; AZ, 16.8.14; SGT, TA, 30.8.14; AZ, 8.9.14; LZ, 18.10.14; TA, 28.10.14; SoZ, 16.11.14; AZ, 24.11.14

2) SGT, 20.1.16; SoZ, 21.2.16; NZZ, 10.3.16; BaZ, 21.3.16; NZZ, 23.3.16; SO, 17.4.16; AZ, 21.4.16; TA, 22.4.16; NZZ, 23.4.16